

BAC PRO OUVRAGES DU BÂTIMENT : ALUMINIUM VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE

Le titulaire du BAC PRO Technicien Menuiserie Aluminium-Verre intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ensembles constituant des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, etc.), des petits corps de bâtiment (vêrandas, verrières, etc.), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, etc.) ou de décoration et d'aménagement. Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

QUALITÉS REQUISSES

- Aimer les mathématiques et notamment la géométrie
- Être à l'aise avec les outils informatiques
- Être en bonne condition physique
- Être réactif et savoir gérer son stress
- Avoir le sens du relationnel

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage** à partir d'un dossier architectural et des concepts, normes et contraintes de l'entreprise.
- **Réaliser les ouvrages** selon les techniques et procédés courants de fabrication.
- **Organiser, animer et gérer** le suivi de la réalisation effectuée par une petite équipe d'ouvriers et de compagnons.

RÉMUNÉRATION MINIMALE DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein sauf convention collective plus favorable
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BAC PRO Menuiserie Aluminium-Verre travaille dans les entreprises spécialisées sur les produits verriers de la façade et du cloisonnement (fenêtres, vérandas, vitrines...) et chez les transformateurs et négociants fabriquant et distribuant des vitrages élaborés très utilisés dans la construction de bâtiments (verres trempés, feuilletés, isolants...). Il est employé dans de grandes entreprises, des unités de fabrication et de pose, des entreprises moyennes ou chez un artisan.

Métiers accessibles :

- **Menuisier-ère aluminium**
- **Menuisier-ère PVC**
- **Techniverrier-ère**

POURSUITE D'ÉTUDES

- **BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation**
- **BTS Enveloppe des Bâtiments : conception et réalisation**
- **BTS Étude et Réalisation d'Agencement**
- **BTS Management Économique de la Construction**

- **Durée de la formation :** 2 ans – Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de l'expérience et des acquis
- **Niveau terminal d'études :** BAC
- **Nature du diplôme :** National - Niveau 4
- **Code diplôme :** 400-23303 - **Code RNCP :** 39806
- **Date d'enregistrement de la certification :** 20/11/2024
- **Certificateur :** Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- **Formation diplômante par apprentissage**
- **Coût de la formation :** Les frais de formation sont intégralement financés par l'OPCO de l'employeur, sans reste à charge pour l'apprenti ou l'entreprise. Le montant de la prise en charge OPCO varie selon la branche professionnelle de l'entreprise et est compris entre 6000 € et 7470 €
- **Nombre d'heures de la formation :** 1400

PRÉREQUIS

Dans notre établissement, le BAC PRO Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux par apprentissage est accessible en priorité aux élèves titulaires d'un diplôme de niveau 3 du même secteur d'activité (aluminium, métallerie, menuiserie, ...). Dans cette situation, la formation est ramenée à une durée de 2 ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Des tests de positionnement pourront être mis en place pour les autres candidats. Afin que votre candidature puisse être étudiée, nous vous demandons de vous préinscrire en suivant le lien <https://fondation-donbosco.ymag.cloud/index.php/preinscription/>. En fonction du dossier, un entretien sera organisé, en moyenne un mois après dépôt du dossier, en présence du ou des responsables légaux, afin de mieux connaître le/la postulant.e, son projet de vie, et de présenter la formation et l'établissement. L'inscription sera validée dans l'espace CFA et vous recevrez un courrier vous informant de la décision prise dans un délai de 1 mois ouvrable.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Dans la limite de 35 ans révolus dans les cas suivants :

- Apprenti signant un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire

Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

- Apprenti reconnu travailleur handicapé
- Apprenti envisageant de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme
- Apprenti inscrit en tant que sportif de haut niveau
- Apprenti n'ayant pas obtenu son diplôme et concluant un nouveau contrat avec un autre employeur pour se présenter de nouveau à l'examen

L'accès est également possible dès l'âge de 15 ans révolus à la condition d'avoir achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire et être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription à la formation.

Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique dédié. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier : Les apprentis ont à leur disposition dans les ateliers les équipements industriels suivants: Parc machines conventionnel, Tronçonneuse double tête ELUMATEC, Centre d'usinage ONIX, poinçonneuse, façonneuse et polisseuse à verre / Logiciels : AUTOCAD, SOLIDWORKS, CHACAL...
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outilage individuel et/ou collectif

Équipes pédagogiques, éducatives et de vie scolaire

- Formateurs et formatrices expert·es titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Directrice des études
- Référentes handicap et mobilité internationale
- Équipe administrative

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche FORMATION V.12.2025

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalement la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (9,16 € le repas pour l'année scolaire 2025-2026). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn

SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn

CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap :

referent-handicap@donbosconice.eu

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION Dans chaque discipline, l'apprenti-e est évalué-e tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme YPAREO. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti-e.



Contact : Jessy WOLNIEWICZ, Référent pédagogique
Tél. 04 93 92 85 82 Mail : j.wolniewicz@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - **Siret :** 304 265 390 00019 - **NAF :** 85.31 Z

PROGRAMME DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Français	80h	80h
Histoire-géographie et enseignement moral et civique	40h	40h
Mathématiques	60h	60h
Langue vivante (anglais)	60h	60h
Physique-Chimie	40h	40h
Arts appliqués et culture artistique	40h	40h
Éducation physique et sportive	40h	60h

DOMAINES PROFESSIONNELS

Analyse technique d'un ouvrage	40h	40h
Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	100h	60h
Présentation d'un dossier d'activités	20h	40h
Fabrication d'un ouvrage	40h	40h
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	40h	40h
Projet	20h	40h
Prévention santé-environnement	40h	40h
Économie-gestion	40h	40h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

40 semaines en centre de formation : alternance de 2 semaines en CFA et 2 semaines en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr.sti/files/textes/bac-pro/bac-pro-menuiserie-aluminium-verre/11066-referentiel-bac-pro-metal-alu-verre.pdf>

EXAMEN Il comporte sept épreuves obligatoires qui peuvent se décliner en sous-épreuves et, au maximum, deux épreuves facultatives (mobilité, langue vivante étrangère ou régionale). À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidat·es titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensé·es d'une partie des unités. À l'issue de sa formation, le/la candidat·e passe l'ensemble des épreuves constituant le diplôme lors d'une même session.

Cette forme globale est obligatoire pour les scolaires et les apprentis. Pour être diplômé l'apprenti·e doit obtenir une moyenne générale à l'examen au moins égale à 10/20. Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves.

Vous êtes invité à prendre conseil auprès du centre de formation avant de déposer votre demande d'inscription.

	MODE	DURÉE
E11 Mathématiques	CCF	
E12 Physique et chimie	CCF	
E21 Analyse technique d'un ouvrage	Ponctuel - Écrit	4h
E22 Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	Ponctuel - Écrit	3h
E31 Présentation d'un dossier d'activité	CCF	
E32 Fabrication d'un ouvrage	CCF	
E33 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	CCF	
E34 Économie – Gestion	Ponctuel - Écrit	2h
E35 Prévention-santé environnement	Ponctuel - Écrit	2h
E4 Langue vivante étrangère : anglais	CCF	
E51 Français	Ponctuel - Écrit	3h
E52 Histoire géographie et enseignement moral et civique	Ponctuel - Écrit	2h30
E6 Arts appliqués et cultures artistiques	CCF	
E7 Education physique et sportive	CCF	
C01 Projet	CCF	
E1 Langue vivante facultative	Ponctuel - Oral	20mn
E2 Langue vivante facultative	Ponctuel - Oral	20mn